

## BIE : le point sur les questions récurrentes de ses 20 premières évaluations

Dans sa dernière évaluation, le BIE identifie les principaux déterminants, révélés par ses 20 premières évaluations, des performances du FMI et évalue les progrès de l'action menée face aux problèmes qu'ils posent.

Le rapport, *Questions récurrentes en dix années d'évaluation : enseignements pour le FMI*, est centré sur cinq points :

- **Orientations et suivi du Conseil d'administration.** Certaines évaluations du BIE ont mis en relief le manque de clarté des orientations du Conseil dans des domaines tels que le rôle à long terme du FMI dans les pays à faible revenu, ainsi que la portée et la conception de la conditionnalité structurelle. Il en a parfois résulté une incohérence dans les conseils et l'application des politiques.
- **Cloisonnement des services.** Plusieurs évaluations récentes du BIE ont conclu que le comportement individualiste a contribué, par exemple, à une intégration insuffisante des perspectives mondiales dans la surveillance bilatérale et des questions financières dans la macro-surveillance, ainsi qu'à l'incohérence des conseils formulés dans les documents établis par différents départements.
- **L'attention prêtée aux risques** dans la surveillance et la conception des programmes. Plusieurs évaluations du BIE ont révélé une analyse inadéquate des risques majeurs et du lien entre hypothèses et objectifs dans la conception des programmes. Il a été ainsi difficile pour le FMI d'apporter à temps des corrections de mi-parcours aux programmes lorsque les hypothèses ne se sont pas confirmées.
- **Le contexte national et institutionnel** dans les travaux analytiques et les conseils de politique économique. Les évaluations passées du BIE ont mis en lumière des cas dans lesquels la capacité d'exécution, les possibilités de réalisation et les contraintes politiques propres au pays n'ont pas été suffisamment prises en compte dans la conception des programmes. Elles ont en outre indiqué que les autorités nationales se sont

plaintes du caractère trop générique du cadre analytique utilisé dans les études du FMI et de son uniformité d'application.

- **Égalité** de traitement des pays membres. Le BIE a cité dans ses évaluations les différences entre groupes de pays, par exemple dans l'analyse donnant lieu aux conseils du FMI sur la gestion des flux de capitaux. Il a en outre observé une réticence à la franchise dans les messages sur les risques et vulnérabilités adressés aux économies de grande taille ou avancées.

Le FMI a fait de gros efforts pour rendre son action plus efficace dans ces domaines. Par exemple, il a pris des mesures pour renforcer les mécanismes de coordination aux fins de l'intégration des travaux des divers départements et il a mis en place un certain nombre de procédures pour cerner les risques et incertitudes dans les travaux analytiques du FMI. Cependant, il reste des défis à relever. Les mêmes questions sont revenues dans des contextes différents car elles ont leur racine dans la culture du FMI, ses politiques et de ses dispositifs de gouvernance. À des degrés divers, elles émanent de la nature du FMI, qui est une institution mondiale dont les objectifs sont multiples et la structure de gouvernance est complexe. Aussi le rapport d'évaluation a-t-il souligné que les efforts de résolution de ces questions doivent dépasser le cadre précis dans lequel elles ont été soulevées. Il a ajouté que les aspects inhérents à la gouvernance complexe du FMI, en particulier l'égalité de traitement et les orientations et le suivi du Conseil d'administration, sont appelés à poser des défis persistants à l'institution.



Moises Schwartz, Directeur du BIE

La Directrice générale a souscrit aux grandes lignes des conclusions du rapport et a fait part de l'attachement de la Direction à la correction des déficiences identifiées. En particulier, elle a souligné que « le FMI prend très au sérieux les craintes, confirmées ou non, d'inégalité de traitement dans la surveillance ou la conception des programmes » et s'est engagée à assurer des examens périodiques de cette question. Le Conseil a passé en revue l'évaluation le 11 juin. Les administrateurs ont favorablement accueilli le rapport et souscrit à la recommandation par le BIE d'établir un dispositif d'examen et de suivi des questions récurrentes de manière à créer des incitations au progrès, à renforcer le suivi du Conseil et à offrir aux services du FMI des possibilités de parfaire leurs connaissances.

### Le Conseil examinera l'évaluation par le BIE de la riposte du FMI à la crise économique et financière

L'évaluation porte sur les actions que le FMI a menées depuis septembre 2008 pour contenir la crise et favoriser une reprise mondiale, aider les économies à faire face aux effets de la crise, identifier les risques à venir et mettre en garde les pays contre eux. Elle est centrée sur la coordination entre le FMI et les entités multilatérales, ses activités de surveillance et son soutien financier aux pays membres. Le rapport sera rendu public après l'examen du Conseil, fixé au 27 octobre 2014.

## Le BIE revient sur les évaluations de l'action du FMI auprès des pays à faible revenu

Le rapport du BIE, *Retour sur l'évaluation de 2004 du BIE relative au rôle du FMI dans les DSRP et à la FRPC et sur l'évaluation de 2007 du BIE relative au FMI et à l'aide à l'Afrique subsaharienne*, est une mise à jour des conclusions passées sur les processus et programmes du FMI dans les pays à faible revenu. Il ressort du rapport que le FMI a fait des progrès sensibles face à la plupart des défis identifiés dans les deux évaluations. En particulier, des clarifications ont été apportées aux politiques opérationnelles pertinentes sur une vaste échelle; des mesures de protection des dépenses sociales et autres dépenses prioritaires ont été incluses dans les programmes; et les communications externes ont été améliorées, surtout avec l'Afrique subsaharienne. Le FMI a continué sur sa lancée dans ce domaine en mettant en place une nouvelle architecture de financement en faveur des pays à faible revenu, notamment en remplaçant la FRPC par la

Facilité élargie de crédit en 2009.

Pour l'avenir, la question stratégique la plus importante est celle de poursuivre la collaboration critique avec la Banque mondiale à la suite de la récente décision de celle-ci de ne plus exiger la soumission de DSRP, qui était au cœur du processus d'organisation de la coopération Banque-FMI au soutien aux pays à faible revenu ces dix dernières années. Les deux institutions devront trouver un nouveau mécanisme de coordination de leurs actions dans ce domaine. Les leçons de l'expérience révèlent que la collaboration est des plus efficaces lorsque les mandats des institutions sont clairement énoncés et complémentaires, que les liens avec les activités fondamentales du FMI et de la Banque sont bien définis et que l'un et l'autre savent quels doivent être les rôles et responsabilités de leurs services respectifs.

## Suivi des évaluations du BIE

Le sixième rapport de suivi périodique des plans suite aux recommandations du BIE avalisées par le Conseil a été approuvé en août. Ce rapport, établi par le Bureau de la vérification et de l'inspection internes, porte sur l'état d'avancement des plans d'exécution des recommandations issues de quatre évaluations faites durant 2011-13 : *Performance du FMI dans la période qui a précédé la crise financière et économique; Études du FMI; Réserves internationales; et Le rôle du FMI en tant que conseiller de confiance*.

Le BIE assure lui aussi le suivi de ses évaluations. Outre le rapport sur les *Questions récurrentes en dix années d'évaluation : enseignements pour le FMI* (traité ici), le BIE a lancé l'année dernière une nouvelle série de rapports dans lesquels il revient sur ses évaluations passées. Ces mises à jour font brièvement le point sur l'état d'exécution et la pertinence actuels des principales conclusions et recommandations. À ce jour, ces mises à jour ont été établies pour cinq évaluations :

- *Évaluation de l'utilisation prolongée des ressources du FMI* (2002) : il demeure nécessaire d'approfondir l'analyse des questions institutionnelles, politiques et d'internalisation du pays et d'inscrire les accords-programme en

faveur des utilisateurs de longue durée dans un cadre à plus long terme.

- *Ajustement budgétaire dans les programmes appuyés par le FMI* (2003) : des progrès considérables ont été réalisés mais il reste encore à faire pour améliorer la manière dont le FMI analyse et explique, dans les documents des programmes, l'ampleur et le rythme de l'ajustement budgétaire et y énonce les aspects structurels qui sont d'importance pour la gestion et la viabilité budgétaires.
- *Assistance technique du FMI* (2005) : il demeure important de déterminer les besoins prioritaires du pays et sa capacité d'exécution dans l'allocation des ressources d'assistance technique; d'assurer que les processus d'assurance de la qualité du FMI peuvent faire face à l'expansion sensible des activités d'assistance technique; et d'améliorer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique du FMI.
- *Évaluation du rôle du FMI dans le processus des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance* (2004) et *Le FMI et l'aide à l'Afrique subsaharienne* (2007) : mise à jour traitée ici.

Les rapports de cette série figurent sur le site du BIE à [http://www.ieo-imf.org/ieo/pages/ Updates.aspx](http://www.ieo-imf.org/ieo/pages/Updates.aspx).

## Évaluations en cours

L'évaluation des « Statistiques pour la stabilité économique et financière mondiale : le rôle du FMI » consistera à examiner si les activités du FMI ayant trait aux données et statistiques lui permettent d'atteindre ses objectifs dans une économie mondiale en rapide mutation.

L'évaluation des « Enseignements de l'expérience au FMI » aura pour but d'examiner les systèmes d'autoévaluation utilisés par le Conseil d'administration, la direction et les services du FMI.

La prochaine étude de la série des mises à jour des évaluations passées du BIE portera sur l'évaluation faite en 2005 de *L'approche du FMI en matière de libéralisation du compte de capital*.

## Périscope

### Avril 2014

Le BIE a participé à la réunion de printemps du Groupe de coopération en matière d'évaluation à Johannesburg, Afrique du Sud, et présenté un exposé sur les systèmes d'autoévaluation au FMI.

### Juin 2014

Le BIE a présenté un exposé sur son évaluation de 2014 des *Prévisions du FMI : processus, qualité et perspectives des pays* au Département des études de l'Autorité monétaire de Hong Kong, en RAS de Hong Kong, Chine.



Les membres du personnel du BIE